



TCSFIAL

Table de Concertation sur la situation des
Femmes immigrées de l'agglomération de Longueuil

IMPACTS DU RENFORCEMENT DE LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

DE LA LOI 21, EN PASSANT PAR LA LOI 94 JUSQU'À LA LOI 9



IMPACTS SUR LES FEMMES PORTANT LE HIJAB

Insécurité et repli sur soi

Au-delà de la mise en place et de l'application de ces lois, les femmes portant le hijab vivent une forme d'invisibilisation dans le milieu du travail tout en étant davantage exposées à la discrimination.

Cette réalité entraîne des répercussions importantes sur leur santé psychologique, sociale et financière.

Face à ces lois, ces femmes voient leurs droits reculés et certaines ressentent une peur pour leur sécurité. Elles remarquent aussi une augmentation des micro-agressions et des propos haineux à leur égard.

La montée de l'intolérance et des discours haineux peut entraîner un repli sur soi.

Par crainte d'être rejetées ou discriminées, certaines femmes hésitent à aller à la rencontre des autres ou à participer pleinement à la vie sociale.

IMPACTS SUR LES FEMMES PORTANT LE HIJAB

Reconnaissance et autodétermination

Plusieurs femmes expriment la douleur de ne pas être reconnues dans toute leur identité et d'être plutôt réduites seulement au port du hijab. Contribuant à la société, elles ne se sentent toutefois pas reconnues comme des citoyennes à part entière lorsque leur liberté de choisir pour elles-mêmes et leurs droits sont en périls.

En effet, le rôle de l'État dans la décision de ce qu'une femme peut ou ne peut pas porter est questionné selon les principes féministes d'autodétermination et d'autonomie corporelle. Ces valeurs sont associées plus fréquemment au droit à l'avortement et à la sexualité libre et consentie, mais inclut aussi la liberté de choisir sa tenue vestimentaire.

L'autodétermination désigne le pouvoir et la liberté d'une personne de prendre des décisions pour elle-même. L'autonomie corporelle fait spécifiquement référence aux décisions propres au corps et à la santé.

IMPACTS SUR LES FEMMES PORTANT LE HIJAB

Accès à l'emploi et autonomie financière

Face aux interdictions du port de signes religieux au sein des institutions, les femmes portant le hijab sont confrontées à un faux dilemme. Soit elles doivent renoncer à une partie de leur identité pour conserver un emploi ou affirmer leur identité au risque de perdre leur emploi. Dans les deux cas, elles sont exposées à vivre davantage d'exclusion et d'isolement. Leur vulnérabilité est donc accrue, particulièrement lors d'un contexte de violence conjugale où les femmes se voient alors limitées dans leurs possibilités d'échapper à leur situation en raison de la perte de leur autonomie financière.

En raison de ces lois, le port du hijab peut représenter un frein à l'accès à l'emploi et aux possibilités d'avancement de carrière. Cette situation oblige certaines femmes à demeurer dans des emplois précaires ou insatisfaisants et à renoncer à leurs aspirations professionnelles. Cela les expose donc à davantage de violences comme en cas de harcèlement en milieu de travail.

IMPACTS SUR NOS COMMUNAUTÉS

Polarisation sociale et montée des discours haineux

Certains discours politiques et médiatiques alimentent cette méfiance envers la diversité. Effectivement, ils normalisent les préjugés envers certains groupes et leur attribuent une responsabilité quant à différentes crises sociales. Cette diffusion d'informations est scientifiquement jugée inexacte ce qui représente un enjeu préoccupant. Ce positionnement de groupes marginalisés comme boucs émissaires contribuent à la montée de discours haineux et racistes.

Une polarisation croissante des discours qui oppose un « nous » à un « eux » favorise l'émergence d'un repli identitaire et peut augmenter les risques de radicalisation au sein de différents groupes.

Le contexte social aussi marqué par l'augmentation de la pauvreté, de la violence et de l'isolement réduit les occasions de rencontre entre les personnes des différents groupes et crée de la méfiance mutuelle.

IMPACTS SUR NOS COMMUNAUTÉS

Effets de ces lois sur la cohésion sociale

Les lois 21, 94 et 9 contribuent à accentuer les divisions sociales plutôt qu'à favoriser la cohésion et le vivre-ensemble.

Des tensions et des fractures sont de plus en plus présentes au sein des familles et des communautés en lien avec les prises de position face à ces lois.

Les milieux de travail se voient fragilisés voire déchirés lors du renvoi ou de la discrimination à l'emploi des femmes portant le hijab, notamment dans les secteurs scolaires, de la petite enfance, des services de garde et des soins.

Les organismes communautaires expriment aussi des inquiétudes quant aux pressions supplémentaires que peuvent entraîner ces lois, notamment la crainte de répercussions sur leur financement, leurs activités ou leur capacité à remplir leur mission auprès des communautés.

IMPACTS SUR NOS COMMUNAUTÉS

Diversité et le vivre-ensemble

Une confusion persiste entre les signes religieux et les éléments du patrimoine culturel, ce qui contribue à alimenter les incompréhensions, les débats publics, les préjugés et les doubles standards.

Une distinction est à effectuer entre les décisions gouvernementales et les opinions de l'ensemble de la population du Québec. La société est composée d'une diversité de points de vue et aucun groupe ne constitue un bloc homogène. Cette représentation d'une société homogène par les politiciens et politiciennes ne représente pas le Québec d'aujourd'hui, soit diversifié sur les plans culturels et religieux.

Il est primordial d'éviter les discours simplistes et les généralisations. Nous nous tenons de préserver les possibilités de dialogue et de reconnaître les organisations et les personnes alliées potentielles.

IMPACTS SUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS

Recul des droits et libertés fondamentales

Ces lois représentent un recul important des droits et libertés fondamentales. Plusieurs estiment qu'elles s'inscrivent dans une série de mesures gouvernementales qui limitent progressivement certaines libertés individuelles.

Des questions fondamentales sur la citoyenneté, l'appartenance et l'inclusion sont soulevées par ces lois : Qui est pleinement reconnue comme citoyenne ou citoyen? Qui a le droit d'être sur le territoire? Qui peut occuper l'espace public? Qui peut utiliser les services publics? Qui peut accéder à un emploi et profiter d'une carrière libre de discriminations?

Ces lois s'inscrivent dans une continuité d'inégalités structurelles qui hiérarchisent les identités et révoquent les droits des communautés ethnoculturelles et religieuses marginalisées. Pensons aux droits des peuples autochtones, par exemple.

IMPACTS SUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS

Égalité, discrimination et accès aux services

Ces lois favorisent un recul de l'accessibilité aux services pour certaines femmes et s'éloignent donc des principes d'inclusion.

Ces lois instaurent un double standard dans la protection des droits, en offrant une protection inégale selon les groupes concernés, au détriment des personnes issues des minorités culturelles. Dépendamment des signes religieux en question lors d'une situation, le traitement de l'État n'est pas le même ce qui prouve leur caractère arbitraire et discriminatoire.

Un discours réclamant l'égalité entre les femmes et les hommes est mis de l'avant pour justifier la mise en place de ces lois. Les féministes y voient une instrumentalisation des valeurs féministes, voire un antiféminisme, alors que d'autres enjeux liés à l'égalité, tels que les féminicides, les violences faites aux femmes ou les inégalités salariales, ne sont pas suffisamment pris en compte.

CONSTATS

Il est primordial de renforcer la solidarité entre les différentes communautés afin de défendre les droits et libertés de toutes les personnes habitant le territoire peu importe leur religion, leur culture, leur statut, leur genre, etc.

Ces lois compromettent le respect des droits fondamentaux, le bien-être des communautés et des femmes concernées ainsi que le renforcement de la vie démocratique des communautés.

Comment agir?

Créer des espaces de dialogue
Créer des opportunités pour mettre en valeur le point de vue des femmes concernées
Consolider des alliances
Participer aux actions des communautés touchées